



SOMMAIRE :

• Mildiou :

-**Situation sur le terrain** : Premières taches sur repousses sur tas de déchets ! Il est urgent de gérer les tas de déchets de pomme de terre !

-**Risques** : Réserve de spore faible sur la majorité des postes, aucune contamination récente. Seuil indicatif de risques non atteint.

• Repousses de pommes de terre dans les autres cultures

• **Ravageurs** : arrivée très précoce de pucerons, doryphores et cicadelles

• Le FMSE en pommes de terre



Parcelle au stade cracking—variété Fontane à Chemy (59)

Photo : C.HACCART—CA59/62

OBSERVATIONS : 10 tas de déchets et 31 parcelles ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, les plantations sont terminées. Elles se sont achevées début mai « dans la poussière » en conditions très sèches et difficiles. Depuis la semaine dernière les précipitations sont rares et peu intenses (0.5mm en moyenne et jusqu'à 7mm maxi). Les conditions météo douces favorisent la germination des plants et l'élongation des germes. 30% des parcelles observées sont levées ou en cours (Fontane, Adora, Cephora). Les parcelles plantées début avril sont désormais levées à 100%, notamment en variétés hâtives plus avancées mais aussi en semi-tardives (bouquets de 3 à 5cm). Les parcelles plantées aux alentours de la mi-avril sont généralement en cours de levée (stade cracking avec soulèvement de la croute jusqu'à 10% de levée et bouquets de 1 à 3 cm).

Les désherbages chimiques sont en cours depuis la semaine dernière pour devancer les levées imminentes, les conditions météo actuelles de même que les buttes qui s'effritent ne sont pas favorables à leur totale efficacité. Les buttages ainsi que le désherbage mécanique sont également compliqués avec des buttes qui s'affaissent sous l'effet du sec.

Dans les départements Picards, les parcelles levées sont en lien avec des plantations fin mars début avril (cf photos variété Colomba p2). Des plantations réalisées mi-avril sont au stade crochet. A la faveur des conditions climatiques tempérées de ces derniers jours, il est observé des levées continues : conditions poussantes. Des prises de températures réalisées hier ont enregistré des températures exceptionnelles pour un mois de mai (23.2°C dans la butte et 35.4°C sur la butte, cf photos p2). De nombreuses parcelles présentent un salissement important (graminées et dicotylédones). Les conditions sèches entraînent une réponse faible des désherbages réalisés.

METEO : Cette semaine, la météo annonce un temps sec et doux (18 à 22°C l'après midi). Quelques rares et faibles précipitations sont annoncées par endroit dans la nuit de mercredi à jeudi entraînant une augmentation de l'hygrométrie nocturne.



Stade cracking—Fontane plantée le 17 avril —Chemy (59)
Photo : C.Haccart—CA59/62



Affaissement des buttes, difficultés de buttage.

Photo : B.Houilliez—CA59/62



Parcelle plantée début avril. Estevelles (62)

Photo : C.Haccart—CA59/62



Fontane plantée le 14 avril, 5% de levée, bouquets 1 à 3 cm. Orchies (59)

Photo : C.Haccart—CA59/62



Bintje plantée le 19 avril. Tilques (62)

Photo : G. Decrequey—CA59/62



Variété Colomba —Bray sur Somme

Prise de température dans la butte et sur la butte

Photo : G. Trimpeneers (GC la pomme de terre)



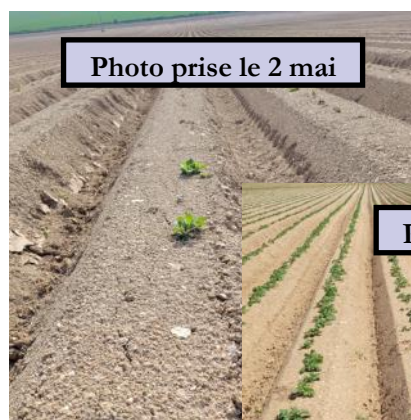
Adora plantée le 12avril. Frasnoy (59)

Photo : C.Gazet—CA59/62



Fontane plantée le 17 avril. Germes 5 à 10 cm. Premesques (59)

Photo : C.Haccart—CA59/62



Variété Colomba plantée le 26 mars—Bray sur Somme

Photo : G. Trimpeneers (GC la pomme de terre)



Salissement parcelle—Secteur Amiens

Photo : P. Monnier (Touquet Savour)

MILDIOU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

Les repousses sont bien développées sur la plupart des tas de déchets non gérés.



Les premières taches de mildiou ont été observées la semaine dernière sur des tas de déchets non gérés à Autingues (62), Ponthoile et Noyelles Sur Mer (80) !!

Des tas de déchets non gérés présentant des repousses saines sont également présents à Richebourg, Merville (59), Méricourt (62), Berneuil sur Aisne (60), Parvillers Le Quesnoy, Bouchoir et Cayeux en Santerre (80).

Même si les symptômes de mildiou sur tubercules n'ont finalement pas été très fréquents à la récolte et en stockage, l'hiver a été peu rigoureux et l'inoculum primaire issu de la campagne 2021 est potentiellement important. Bien que la météo ne soit pas particulièrement favorable au mildiou depuis quelques semaines, les tas de déchets constituent un environnement chaud et humide qui permet le développement de la maladie.

Tous les tas de déchets et d'écarts de triage doivent être gérés avant la levée des parcelles !

La plupart des tas observés actuellement dans la plaine présentent des repousses déjà bien développées. Ces repousses doivent être détruites avant la levée des parcelles, par un bâchage soigné ou en les couvrant avec du fumier ou de la terre de déterrage de betteraves.

N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !



Tas de déchets GERE—Secteur Bray-sur-Somme (80)

Photo : G. Trimpeneers (GC la pomme de terre)



Mildiou sur tas de déchets à Noyelles sur Mer (80)

Photo : P.Lepoutre—DRAAF Hts de France



Tas de déchets - Secteur Berneuil sur Aisne (86)

Photo : S. Dassencourt (Téréos)



Tas de déchets avec repousses à Richebourg (62)

Photo : CA 59/62



Tas de déchets avec repousses mildiouées à Autingues (62)

Photo : CA 59/62

Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils indicatifs du risque :

Pour commencer à tenir compte du seuil indicatif du risque, il faut que vous vous trouviez dans la situation suivante :

- Réserve de spore ayant atteint les niveaux suivants:

- **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
- **ELEVEE** pour les variétés intermédiaires,
- **TRES ELEVEE** pour les variétés résistantes,

- **ET** conditions météorologiques (température et Hygrométrie) favorables aux contaminations.

Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil indicatif du risque est atteint ou pas (OUI, NON).

Rappel : la colonne « risque mildiou » tient compte de la réserve de spores **et** du potentiel de sporulation.

Précisions importantes :

Les tableaux mildiou relatent une situation globale issue de l'interprétation de l'ensemble des variables de Miléos. Cette situation peut différer de l'analyse des risques issue de l'OAD Miléos à la parcelle.



Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Voir le BSV n° 7 pour connaître le classement des variétés selon leur sensibilité au mildiou.

Les conditions climatiques favorables aux contaminations:

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à :

- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Mileos® et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur le lien ci-dessous,

[Lien vers la fiche mildiou et Mileos®](#)

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Modèle MILEOS : Mildiou de la pomme de terre

Le mildiou de la pomme de terre est causé par un champignon, *Phytophthora infestans*. C'est la maladie la plus redoutable pour la culture de la pomme de terre.

Les conséquences des attaques diffèrent selon la période où elles interviennent dans le cycle de la culture. En effet, les attaques précoces perturbent la photosynthèse, et affectent ainsi la formation des tubercules, ce qui provoque une perte partielle du cycle de rendement. En revanche, les attaques tardives affectent plutôt la qualité des tubercules pouvant entraîner leur destruction lors du stockage.

Les conditions favorables au développement de la maladie sont une température comprise entre 3 et 24°C (optimum est à 21°C), une hygrométrie supérieure à 87% et une végétation dense.

Description et développement de la maladie

Cycle de développement du mildiou

Le cycle du mildiou est divisé en trois phases :

- La contamination, lors de laquelle les sporangies ou les spores sont déposés à la face supérieure de la feuille (la contamination peut également s'opérer au niveau des tiges, des bourgeons terminaux et des tubercules).
- L'incubation, durant laquelle la spore émet un filament mycelien qui se dirige à l'intérieur de la feuille.
- La sporulation, phase de formation de sporangiozoïtes à la face inférieure de la feuille (formation d'un feutrage blanc) et de libération des sporangies et des spores.

De la contamination libérée à la formation de filaments primaires (1) au germinotage (2) dans les tubercules (tubercules, écarts de tige, tubercules non libérés et tubercules de réserve) au printemps, le mycelium forme des sporangies (3) qui sont libérées par le vent et le pluie pendant 1 km de distance des foyers primaires. En fonction des conditions de température, la contamination de la végétation (feuilles, tiges et bourgeons) peut se faire soit directement via les sporangies soit indirectement par les spores libérées par les sporangies.

(1) Incubation primaire: spores libérées au printemps qui vont contaminer les écarts de tige, les repousses de pommes de terre dans les autres cultures et les jardins de particuliers.
(2) Mycelium: phase végétative des champignons, formation de filaments ramifiés.
(3) Sporangies: structure végétale qui contient des spores.
(4) Sporangiozoïtes: organe végétal qui porte les sporangies.

Interprétation du tableau des risques mildiou du Bulletin de Santé du Végétal

Statuts météorologiques

Les données météorologiques sont une série de données horaires de l'ordre de 7 km de rayon.

Date des états de seuil indicatif du risque mildiou (L. 600000)

Il s'agit des dates où le seuil indicatif du risque était atteint durant la semaine précédente la situation du BSV. Elles associent les parcelles classées dans les catégories.

Seuils indicatifs

Il caractérise le niveau de risque mildiou (faible, moyen, élevé ou très élevé). Il tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. Il correspond à la quantité de spores (potentiellement présentes dans l'environnement) qui peuvent contaminer et germiner si les conditions climatiques sont favorables.

Parcelles	Statut météorologique	Date des états de seuil indicatif du risque mildiou (L. 600000)	Seuil indicatif du risque mildiou			Parcelles
			faible	moyen	élevé	
Parcelles sensibles	faible	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles sensibles	moyen	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles sensibles	élevé	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles sensibles	très élevé	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles intermédiaires	faible	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles intermédiaires	moyen	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles intermédiaires	élevé	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles intermédiaires	très élevé	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles résistantes	faible	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles résistantes	moyen	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles résistantes	élevé	20/08/2018	0	0	0	0
Parcelles résistantes	très élevé	20/08/2018	0	0	0	0

Seuil indicatif du risque = level de protection: Niveau de gestion mildiou à partir duquel la parcelle doit être protégée avec un traitement pour éviter l'apparition des premiers symptômes de champ.

Seuil de sensibilité amont:

- OUI pour une catégorie de sensibilité variétale élevée, le risque mildiou est suffisant et les conditions météorologiques sont favorables aux contaminations: le seuil indicatif du risque est atteint, la parcelle doit être sous protection.
- NON pour une catégorie de sensibilité variétale élevée, le risque mildiou n'est pas suffisant ou les conditions météorologiques ne sont pas favorables aux contaminations: le seuil indicatif du risque n'est pas atteint, la parcelle peut rester sans protection.

DEPARTEMENTS PICARDS

Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 10 mai 2022:

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Risque mildiou	Seuil de nuisibilité atteint du 10 au 12 mai		
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Boves	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Hérissart	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Inval	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Thieulloy l'Abbaye	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Saint Christophe à Berry	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Grand Laonnois	Ebouleau	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Marchais	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Santerre Hauts de Somme /Saint Quentinnois / Source et vallées	Attilly	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Templeux le Guérard	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Curly	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Aizecourt le Haut	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Guiscard (Beines)	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Sud de l'Aisne	Verdilly	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Compiègnois / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud de l'Oise	Barbery	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	La Houssoye	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Catenoy	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Rothois	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Thierache	Grougis (Forté)	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Le Hérie la Vieville	Aucune	Faible	NON	NON	NON
Trait Vert	Assainvillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Marcelcave	Aucune	Faible	NON	NON	NON
	Vauvillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 10 au 12 mai :

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

Sur l'ensemble des postes, aucune contamination n'a été enregistrée et les réserves de spores sont faibles.

Les conditions climatiques sont assez défavorables pour un développement de la maladie.

ANALYSE DES RISQUES

Le seuil indicatif n'est pas atteint, sur toutes les variétés et quel que soit le poste climatique.

DEPARTEMENTS NORD et PAS DE CALAIS

Nord et Pas De Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 10 mai 2022 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil indicateur de risque durant les 7 derniers jours	Risque mildiou	Seuil indicateur de risque atteint du 10 au 12 mai			Pluviométrie depuis le 3 mai
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Esnes	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Fressies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Ohain	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Thiant	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,8
	Aix Noulette	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Berles au Bois	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Bonnières	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Boursies	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Croisette	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,6
	Ecuire	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,6
	Gomiecourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Haucourt	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Hermaville	Aucune	Faible	NON	NON	NON	2,2
	Izel-les-Equerchin	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,6
	Saint Pol sur Ternoise	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Ternas	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1,8
Tilloy Les Moflaines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,8	
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Calonne Sur La Lys	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Hesdigneul Les Béthune	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Lillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Lorgies	Aucune	Moyen	NON	NON	NON	0
	Mametz	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
Région de Lille / pévéle	Allesnes les Marais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Frelinghien	Aucune	Nul	NON	NON	NON	0
	Orchies	Aucune	Nul	NON	NON	NON	0
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	Aucune	Moyen	NON	NON	NON	0,6
	Bailleul	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Godewaersvelde	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
	Hondschoote	Aucune	Elevé	NON	NON	NON	0
	Merckeghem	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,8
	Pitgam	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0,6
	Steenbecque	Aucune	Moyen	NON	NON	NON	0
	Teteghem	Aucune	Moyen	NON	NON	NON	0,8
	Vieille Eglise	Aucune	Moyen	NON	NON	NON	0
	Wormhout	Aucune	Faible	NON	NON	NON	0
Zuytpeene	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7	

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Nord et Pas de Calais - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 10 au 12 mai :

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

Les conditions météorologiques des 7 derniers jours ont été peu favorables au mildiou : temps sec et ensoleillé, températures assez fraîches la nuit et en début de matinée. **Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré par le modèle Miléos durant cette période.** Pour mémoire, jusqu'à présent seul le poste d'Hondschoote avait enregistré un dépassement du seuil indicatif de risque les 25 et 26 avril.

Les réserves de spores contaminantes sont faibles dans la plupart des secteurs. Elles sont moyennes sur quelques postes, notamment côté Flandres où de légères contaminations ont eu lieu le 5 mai et élevées à Hondschoote où des contaminations plus importantes ont été relevées fin avril.

Les conditions météorologiques prévues pour les 2 jours à venir devraient rester sèches et peu propices à la maladie. Néanmoins, localement, quelques faibles précipitations sont annoncées durant la nuit de mercredi à jeudi, accompagnée d'une hygrométrie supérieure à 87%. Cela pourrait, ponctuellement, entraîner des conditions favorables aux contaminations. Cependant, les réserves de spores étant faibles sur la plupart des secteurs, cela ne devrait pas se traduire par un dépassement du seuil indicatif de risque (au vu des prévisions météo de ce jours).

ANALYSE DES RISQUES

Cette semaine, la plupart des parcelles sont en cours de levée ou proches de la levée. Le stade de 30% de levée (avec des bouquets de la taille d'une demie-main), à partir duquel il faut tenir compte des risques mildiou devrait être atteint dans les jours qui viennent dans la majorité des parcelles. Seules les parcelles plantées fin mars/ début avril, en hâtives principalement sont actuellement levées à 100%.

La situation sanitaire est globalement saine côté Nord et Pas-de-Calais que ce soit dans l'environnement ou dans les premières parcelles levées. Attention tout de même aux secteurs proches de la bordure maritime (Flandres Maritimes, Wateringues...), où la météo a été plus propice au mildiou fin avril et où l'on peut voir du mildiou sur tas de déchets.

- **Le indicatif du risque n'est pas atteint et ce quelle que soit la sensibilité variétale,**

REPOUSSES DE POMMES DE TERRE DANS LES AUTRES CULTURES : une bonne gestion est indispensable

Sources : Messagerie Arvalis Institut du Végétal n°20 du 10 mai et Quali'Conseil culture Chambre d'Agriculture 59/62 n°11 du 3 mai.

La gestion des repousses de pomme de terre dans la rotation n'est pas à négliger.

Les repousses peuvent entrer en concurrence avec la culture en place (ex en betteraves : 1 repousses/m² provoque une perte de rendement de 3T/ha), et donc gêner son développement, altérer les lots récoltés, maintenir et permettre le développement de parasites du sol (rhizoctone brun, nématodes...), mais elles peuvent également être un foyer de contamination (maladies comme le mildiou ou les viroses cf p9, ravageurs tels que les doryphores cf p9 ou les pucerons) pour les parcelles de pommes de terre voisines. Nous avons eu un hiver plutôt doux sans gelée, ce qui a favorisé le maintien des tubercules dans le sol et donc le développement des repousses sur ce printemps.

Origine des repousses :

Les principales causes de repousses de pomme de terre sont :

- Des tubercules non récoltés.
- Un retour fréquent de la culture sur la même parcelle.
- Un hiver peu rigoureux.
- Un enfouissement des tubercules à plus de 10 cm de profondeur, ce qui les rend moins sensibles au gel.

Méthodes de lutte :

On commence à constater ces repousses dans les semis de betteraves dans lesquels seul le binage apporte une vraie efficacité.

En blé, ces repousses sont déjà présentes et peuvent être gérées chimiquement .

En maïs, les solutions chimiques et mécaniques sont efficaces.

En cas d'échec, pensez à déchaumer à de nombreuses reprises après avoir laissé repousser une première fois pour épuiser et exposer les tubercules viables qui pourraient se conserver dans le sol et venir « polluer » vos futures parcelles.



Repousses dans parcelle de betteraves—Secteur Gouy sous bellonne (62)

Photo : H. Dubois (Comité Nord)

RAVAGEURS

L'absence de gel, associée à des températures douces durant le printemps conduisent à la présence **TRES PRECOCE** de ravageurs, tels que des doryphores adultes sur repousses de pommes de terre et tas de déchets, des cicadelles, des pucerons ailés et aptères en culture .

Il est a noter également la présence de nombreuses viroses sur repousses de pommes de terre.



Doryphore adulte sur repousse de pommes de terre dans parcelle de Betteraves (secteur Ham)

Photo : J. Aldebert (Pom'Alliance)



Puceron ailé en végétation (variété Lady Claire)—Secteur Attichy

Photo : L. Legrand (CA 60)



Pucerons ailés et aptères en végétation sur parcelle de pomme de terre—Nampcel (60)

Photo : S. Dassencourt (Téréos)



Cicadelle (Eupteryx sp.) en végétation sur parcelle de pomme de terre—Nampcel (60)

Photo : S. Dassencourt (Téréos)



Pucerons en végétation

Photo : J. Ebersbach (Comité Nord)



Repousse virosée

Photo : S. Vast (Comité Nord)



Le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental est le dispositif qui permet de s'assurer contre les parasites de quarantaine. Productrices/teurs de pommes de terre, assurez-vous ! Déclarez vos surfaces 2022 avant le 30 juin !

▸ Organismes nuisibles indemnisables

Tous les dangers sanitaires actuellement présents sur le territoire, à savoir :

Clavibacter michiganensis subsp sepedonicus - Pourriture annulaire

Ralstonia solanacearum Race 3 Biovar 2 - Pourriture brune

Meloidogyne chitwoodi - Nématode

Meloidogyne fallax - Nématode

Globodera pallida - Nématode

Globodera rostochiensis - Nématode

Les sinistres liés à *Globodera* ne sont indemnisés qu'à la condition expresse **que des solutions de décontamination, validées par les pouvoirs publics, soient mises en œuvre au sein de la filière dans des conditions économiquement viables**. Aujourd'hui, un protocole de décontamination des pommes de terre, mis au point par la filière, est validé par la DGAL.

▸ Conditions d'éligibilité à remplir

Être à jour de ses cotisations interprofessionnelles, au FMSE transversal (collectée par la MSA), à la section spécialisée pommes de terre du FMSE-ASPDT (par l'intermédiaire de cotisations professionnelles existantes sur les différents débouchés). Plus d'informations dans le [guide pratique FMSE](#)

Déclarer sa surface totale plantée en pommes de terre **avant le 30 juin 2022** (voir ci-après)

Respecter le cahier des charges technique (cf. ci-dessous)

Respecter la réglementation sanitaire en vigueur et les mesures de lutte

▸ Cahier des charges technique à respecter

Pommes de terre de l'exploitation issues de plants certifiés ou de plants autoproduits contrôlés selon [l'accord interprofessionnel Plant de ferme](#)

Traçabilité des lots par le producteur

Séparation des lots de plants au moment de la plantation et par variété après arrachage

Pas de remblais d'origine autre que celui issu de l'exploitation (issues de centres de réception pomme de terre usine ou négoce par exemple) pour la (ou les) parcelle(s) concernée(s)

Rotation minimale de 3 ans (non applicable pour les arrachages réalisés avant le 15 juillet)

Réalisation d'une analyse annuelle de l'eau a posteriori si les pommes de terre sont irriguées avec des eaux de surface. Elle devra garantir l'absence de pathogène contaminant. En cas d'analyse positive, le producteur ne pourra pas prétendre à une indemnisation

▸ Déclaration des surfaces pommes de terre 2022

Elle peut être réalisée de 2 manières.

En ligne : simple et facile, cette téléprocédure permet de s'affranchir du papier

Etape 1 : accédez à l'[Extranet UNPT](#)

Etape 2 : si vous vous déclarez pour la 1^{ère} fois, vous remplissez vos informations personnelles (il vous suffit d'avoir **votre n° SIRET et une adresse mail**). Déjà inscrit, passez à l'Etape 4

Etape 3 : un mot de passe vous est envoyé par mail peu après

Etape 4 : muni de votre mot de passe et de votre n° SIRET, vous avez accès à l'[Extranet UNPT](#), vous pouvez déclarer vos surfaces via le [Formulaire de déclaration](#)

Etape 5 : votre affiliation à l'ASPDPT sera confirmée dès validation de votre déclaration annuelle de surfaces et après règlement de la cotisation lors des livraisons

En complétant le [formulaire FMSE-ASPDPT 2022](#), puis en l'envoyant par mail à l'adresse suivante : pdt@aspdt-fmse.fr

▸ **Plus d'informations :** [site FMSE-section Pomme de Terre](#)

▸ **Contact UNPT**

Loïc LE MEUR

Tél : **01 44 69 42 40**

Portable : **06 23 17 40 35**

Mail : l.lemeur@unpt.fr

Site : www.producteursdepommesdeterre.org

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurèlie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).